



La réforme des retraites et la CFTC CDC

Pour cette réforme ô combien importante il ne faut jouer qu'une seule partition, pas de « en même temps ».

Force est de constater que ce n'est pas le cas...

Ce sont trop souvent les intérêts partisans qui prennent le dessus et les Français méritent mieux que ça !!

La CFTC CDC ne veut pas une baisse des retraites généralisée qui pourrait être le résultat d'une mécanique complexe.

La CFTC CDC s'oppose à un système de calcul des pensions qui entrainerait des droits inférieurs à ceux auxquels les personnels auraient pu prétendre de par leur contrat moral et social .

La CFTC CDC rappelle que la rémunération des personnels est quasi gelée depuis de nombreuses années.

En outre, le projet de réforme des retraites tel qu'il est présenté, aura des conséquences non négligeables sur l'emploi à la Caisse des Dépôts et Consignations avec notamment la fusion de différents régimes dont ceux gérés par la CDC.

Nous vous rappelons que la Direction des Retraites a déjà perdu :

- le SASPA
- le FCAT
- le FCATA
- le FONPEL

Que la DRS est en passe de perdre dans un avenir proche le recouvrement sur les fonds les plus importants.

La CFTC CDC souhaite le maintien d'un système de retraite par répartition et le maintien des fonds gérés par la CDC.

La CFTC en est persuadée, la Caisse des Dépôts et Consignations pourrait être atteinte au cœur de ses métiers, elle n'est, pas plus que d'autres, à l'abri d'un changement profond de son organisation... changements qui sont déjà en route.



TOUTE L'ÉQUIPE CFTC CDC



VOUS SOUHAITE DE PASSER

DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.